

## [Text]

**Mme Chantale St-Pierre (bénévole, Action Education des Femmes):** Bonjour. Il me fait plaisir de vous rencontrer aujourd'hui. Je vous remercie de nous avoir accueillies.

• 1030

Je vous présente Antoine. J'aurais dû l'habiller en rouge . . .

Dans le mémoire présenté, nous aimerions faire ressortir cinq points de la problématique du service de garde. Cinq questions, en fait. La question du nombre de places; la question de l'accessibilité en termes d'heures d'ouverture des services; la question de qualité; la question de financement; et la question de langue.

Très brièvement, je repasserai chacun de ces points.

Pour la question du nombre de place, vous avez sûrement entendu à plusieurs reprises, les bouquets à l'arrière en font foi, qu'un nombre insuffisant de services de garde non parental au Canada ne répond pas aux besoins.

Pour l'accessibilité, j'aimerais faire porter l'attention sur les points suivants: notre organisme s'occupe de la formation des femmes et ces activités de formation se donnent, la plupart du temps, le soir ou les fins de semaine. Très peu d'institutions postsecondaires ou secondaires offrent des services pendant ces heures.

Certaines universités, comme Moncton, Laval et d'Alberta offrent des cours de formation. Mais, en plus de la contrainte de l'heure d'ouverture des services, il y a une contrainte d'âge. À Moncton, par exemple, on accepte seulement les enfants de trois à cinq ans.

Pour ce qui est de la question de qualité, nous entérinons la définition d'un service de garde de qualité élaboré par le Groupe d'étude sur la garde des enfants, présidé par M<sup>me</sup> Cooke. Il se lit comme suit:

Les soins à l'enfance de qualité sont dispensés par des personnes averties, dévouées et sensibles dans un milieu qui soutient les efforts déployés pour fournir un environnement optimal favorisant le bien-être, le développement et les aptitudes des enfants. De tels soins tiennent compte du fait que les parents ont besoin de disposer de services de soins à l'enfance qui viennent appuyer et renforcer les efforts qu'ils déploient pour élever leurs enfants en offrant un contexte de communication efficace et constructif et de respect mutuel.

Contrairement à l'éducation et aux services de santé, la garde d'enfants demeure un service public oublié au Canada. Or, tout autant que les deux premiers, elle est essentielle au bien-être et à l'épanouissement des futures générations de Canadiens.

Le service de garde devrait être aussi accessible que l'assurance-maladie et l'instruction publique. Je cite:

Si l'éducation est un souci légitime de l'État, si les normes des soins aux enfants le sont également, l'association entre les parents et l'État doit se manifester dès la naissance de l'enfant et se poursuivre aussi longtemps que l'enfant à charge, en tant que bénéficiaire, en a besoin. Quel que soit

## [Translation]

**Ms Chantale St-Pierre (Volunteer, Action Éducation des femmes):** Good morning. I am pleased to appear before the committee and I thank you for giving us this opportunity.

I would like to introduce you to Antoine. I should have dressed him in red . . .

Our brief focusses on five day care issues: the number of spaces; accessibility, that is the working hours of the services; quality; financing; and language.

I will go over each of these points very briefly.

As the bouquets at the back of the room indicate, and you have no doubt heard this on a number of occasions already, there are not enough day care spaces available in Canada to meet families' requirements.

To highlight the problem of accessibility, I would like to mention that our organization is involved in training women, and most of these programs are offered in the evening or on weekends. Very few post-secondary or secondary institutions offer child care services at these times.

Some universities, such as Moncton, Laval, and Alberta offer training courses. In addition to the problem of the hours during which these services are open, there is a problem regarding the age of the child. In Moncton, for example, only children between three and five years of age are accepted.

We fully support the definition of quality child care services devised by the Task Force on Child Care chaired by Ms Cook. It reads as follows:

Quality child care is care provided by knowledgeable, committed and sensitive care givers in a milieu that supports their efforts to provide an optimal environment designed to foster children's well being, development and competence. Care provided in this manner explicitly recognizes the needs of parents for care giving that supports and strengthens their child rearing efforts through effective and informative communication and mutual respect.

Unlike education and health services, child care is still a forgotten public service in Canada, even though it is just as essential as the first two services for the development of future generations of Canadians.

Day care services should be just as accessible as health insurance and public education. I quote from the report again:

If education is the state's legitimate concern, and if standards of care for children are equally the state's concern, then the partnership of parent and state should start when a child is born and continue as long as the dependant child, as beneficiary, needs it, regardless of age,